Partenariat renforcé UE/Inde

1996/2114(COS) - 26/06/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : l'objet de la présente communication est de suggérer des pistes pour le renforcement des relations entre l'UE et l'Inde. CONTENU : la Commission estime que l'accord actuel entre l'UE et l'Inde offre la possibilité de réaliser l'objectif que l'Union s'est fixé de renforcer et d'approfondir le partenariat entre les deux partenaires et elle formule des suggestions à cet égard, sans exclure l'éventualité d'un nouvel accord si l'opportunité s'en fait sentir. La communication met l'accent sur les intérêts mutuels de l'UE et de l'Inde et sur le défi que doit relever l'UE à l'égard de ce pays à l'économie émergente qui représente un marché potentiel énorme. Elle entend intensifier ses relations sur le plan politique, commercial et économique dans le cadre de l'accord existant et dans celui plus large de sa nouvelle stratégie asiatique. Pour intensifier le partenariat entre l'UE et l'Inde, la Commission propose de : 1 - intensifier le dialogue politique en multipliant les contacts au sein de groupes de travail, afin d'arriver à des arrangements et accords sectoriels concernant par exemple les produits à double usage, les produits utilisés pour fabriquer de la drogue, le blanchiment d'argent et aussi d'examiner de plus près des questions telles que le changement climatique et la dimension culturelle; 2 - faciliter les échanges et les investissements en négociant la suppression des entraves existantes sur la base de la clause de la nation la plus favorisée et par la promotion des contacts entre entreprises. Une priorité devrait être accordée aux secteurs des transports maritimes, des télécommunications, de l'énergie et de l'agriculture; 3 - aider l'Inde à limiter l'impact de ses ajustements structurels sur les couches les plus pauvres de la population en maintenant son aide à la santé et à l'éducation, en particulier pour les femmes. La Commission souligne que les entreprises auront la possibilité de faire valoir leurs points de vue lors du Forum sur les investissements dans le commerce et la coopération prévu pour novembre 1996. La commission mixte UE /Inde (prévue pour décembre 1996) pourra alors valider une liste de priorités d'action et fixer un programme détaillé d'activités.